Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 29 (1891)

Heft: 14

Artikel: M. Osiris et l'Exposition universelle de 1889

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192269

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monner, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du Conteur vaudois. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

CAUSERIES DU CONTEUR

2me et 3me séries. Prix 2 fr. la série; 3 fr. les deux.

M. Osiris et l'Exposition universelle de 1889.

Dans la polémique excessivement regrettable qui se poursuit depuis quelques jours dans nos journaux, au sujet de la statue de Guillaume-Tell offerte par M. Osiris, on a rappelé les diverses libéralités de ce dernier, entr'autres le don de cent mille francs qu'il fit en faveur de l'œuvre la plus remarquable de l'Exposition de 1889. Nous donnons, à titre de simple curiosité, les lignes suivantes, empruntées aux Souvenirs et croquis de l'Exposition de 1889, par M. Paul Bluysen, l'un des rédacteurs de la République française, journal dans lequel ces Souvenirs, aujourd'hui réunis en volume, ont paru à l'origine. On verra comment ce don a été affecté par le Comité de la presse, chargé de cette mission. - Nous citons textuellement:

« Au mois d'avril 1889, M. Osiris se présentait au Ministère et offrait de verser une somme de cent mille francs, qui serait attribuée à l'œuvre d'art, d'industrie ou d'utilité publique que l'on jugerait la plus remarquable dans l'Exposition. M. Osiris est un philanthrope très riche, qui s'est signalé déjà par plusieurs dons généreux : il a fait construire à ses frais la synagogue de la rue Buffault, il a fourni les fonds d'une statue à Alfred de Musset; ses intentions étaient, à coup sûr, des plus louables et des plus désintéressées.

Le ministre les apprécia bien ainsi; néanmoins, il ne crut pas posséder la compétence nécessaire pour satisfaire aux désirs de M. Osiris et résoudre son petit problème. Il le pria de s'adresser au Comité de la presse, qui, à l'occasion de l'Exposition, a été composé de directeurs de grands journaux de Paris et de province, au nombre de quatre-vingts. M. Osiris soumit la question à cet aréopage et maintint le chiffre de son prix à cent mille francs, qui devaient être distribués, par moitié, à l'auteur principal de l'œuvre la plus remarquable et à ses collaborateurs.

» On attendit, pour remplir les intentions de M. Osiris, que les concurrents se produisissent eux-mêmes. Or, ce qui est assez singulier, par suite peut-être du défaut de publicité, les demandes n'affluèrent guère. On en reçut une quarantaine, parmi lesquelles il n'en était pas deux qui méritassent d'être prises en considération. Les lettres de bons toqués, d'innocents rèveurs formaient la plus grande partie du dossier.

» Venaient ensuite quelques requêtes d'inventeurs se faisant d'étranges illusions sur leurs découvertes. Un vétérinaire recommandait au Comité sa poudre pour guérir les coliques des jeunes veaux; — un autre son procédé de soudure instantanée; — un troisième, ses loquets pour fermer les wagons, et ainsi de suite... Enfin, à côté de ces réclames, figuraient plusieurs suppliques où de pauvres pères de famille, implorant des secours, énuméraient la quantité d'enfants qu'ils nourrissent avec peine, les pertes qu'ils ont subies, etc.

La discussion du dossier ne pouvait être bien longue; mais, si nombre d'exposants ne s'étaient pas jugés eux-mêmes dignes du prix Osiris, par contre, les membres du Comité, qui n'avaient point perdu de vue la tâche délicate qui leur incombait, avaient tous leur opinion faite, une opinion d'artistes, d'écrivains spécialistes ou de simples promeneurs, et le débat a duré deux heures sur différentes propositions.

» On a d'abord écarté les œuvres artistiques; puis la discussion s'est portée sur trois œuvres: la Tour Eiffel, le phonographe Edison, la Galerie des Machines de MM. Dutert et Contamin.

» Contre la Tour Eiffel, on a produit des objections diverses: la tour n'appartient pas à son constructeur, mais à une société. M. Eiffel a reçu de l'Etat une subvention de 1,500,000 francs, et, d'autre part, il s'est montré lui-même très généreux pour ses collaborateurs, les ouvriers, qui ont été largement rémunérés.

» Le phonographe est une invention étrangère, très importante sans doute, mais dont M. Edison n'a pas toute la paternité. Charles Cros et d'autres n'avaient-ils pas fait pressentir, avant l'ingénieur américain, cette étonnante découverte? On a « blackboulé » le phonographe.

» Restait la Galerie des Machines, la merveille de l'Exposition, au dire des ingénieurs; sa construction est un tour de force, de hardiesse, de science et d'habileté professionnelle. M. Dutert a l'incontestable mérite de l'avoir conçue et exécutée en dépit de l'hostilité et de l'incrédulité qu'il a rencontrées au début.

» Le Comité a donc fait porter son choix sur cette galerie, tout en rendant hommage aux palais rivaux, et il a décerné le prix Osiris à M. Dutert, l'architecte qui a dressé les plans de la galerie, à M. Contamin, le calculateur de la construction, et aux ingénieurs Charton, Pierron, Deglane, Blavette, Hénard.

» Suivant le vœu de M. Osiris, ces constructeurs ont reçu 50,000 fr., distribués comme suit: 20,000 fr. à M. Dutert, 15,000 à M. Contamin et environ 3000 à chacun des autres.

» Les cinquante autres mille francs ont été répartis entre les ouvriers du palais des Machines. »

La redingote grise.

On écrivait l'autre jour au National suisse que des malfaiteurs avaient pénétré dans la propriété de M. Chenal, à Bourg-la-Reine (Seine), et enlevé divers objets, parmi lesquels se trouvait une relique qu'il conservait avec un soin jaloux, la redingote grise de Napoléon Ier.

Mais elles sont donc bien nombreuses ces redingotes grises de l'empereur! A Paris, nous en avons vu une au Louvre et une à l'exposition du ministère de la guerre. En voici une troisième, — qui vient d'être volée chez M. Chenal, à Bourg-la-Reine, — et on nous en signale une quatrième dans le musée du prince Napoléon, à Prangins!... Et il est plus que probable que chacun des membres de la famille Bonaparte a la sienne.

Quel tas de redingotes!

C'est comme la canne de Voltaire, qui a été tirée à plusieurs milliers d'exemplaires, et dont chacun des amateurs qui en possède une est persuadé qu'il a la véritable.

Et cependant cette fameuse redingote grise, que les poètes ont chantée, que l'imagerie populaire a mise à toutes sauces, n'est pas une relique si intéressante. C'était le vêtement sous lequel le